

LE GENDRE : SI ELLE EMPÊCHE UN PACTE RÉPUBLICAIN, "LA RÉFORME DES RETRAITES DEVRA ÊTRE MISE DE CÔTÉ"

Gilles Le Gendre, président du groupe La République en marche à l'Assemblée, le 19 février 2020 à Paris

Si elle empêche un pacte républicain de se conclure après la crise sanitaire, "la réforme des retraites devra être mise de côté", estime Gilles Le Gendre, le président du groupe La République en marche à l'Assemblée, dans un entretien au Journal du dimanche.

Pour le numéro un des députés de la majorité, l'après-crise sanitaire "ne sera pas l'+ avant +. Mais il ne sera pas le +Grand Soir+". "Nous devons répondre aux aspirations à une réinvention de nos modèles, français, européens, mondiaux, mais résister aux vieilles lunes, comme l'acte de décès de la mondialisation", prévient-il.

Il estime que cet +après+ "pourrait s'inscrire dans un nouveau +pacte républicain+", qui "reposerait sur trois piliers : le redémarrage de l'économie, de nouvelles solidarités et protections, et la transition écologique".

"L'urgence juge-t-il, ce sera la réparation, mais elle s'accompagnera d'une refondation radicale : nous devons revoir nos équilibres politiques pour rassembler les Français ; et aussi changer notre manière d'associer ces derniers à l'action publique".

Pour construire le pacte républicain, il faudra selon lui, chercher "le consensus le plus large avec les forces politiques, les élus locaux, les syndicats, les associations et les citoyens. À l'Assemblée nationale, notre majorité devra faire prévaloir le compromis plutôt que l'affrontement".

Le président du groupe LREM juge que "la réforme des retraites a montré à quel point notre démocratie sociale est épuisée". "Entre deux réformes utiles, il faudra toujours choisir celle qui rassemble les Français. Si elle empêche le pacte républicain de se conclure, la réforme des retraites devra être mise de côté", affirme-t-il.

Il place parmi les priorités "la relance de l'économie", qui n'est selon lui "pas inconciliable avec l'accélération de la transition écologique", citant "le développement des énergies renouvelables ou la rénovation à grande échelle des bâtiments".

"L'hôpital – c'est acté – bénéficiera d'un plan d'investissement massif. Mais ce n'est pas qu'affaire d'argent. Nous devons poursuivre la réforme déjà engagée de notre système de santé", ajoute-t-il, souhaitant aussi ne pas abandonner la "loi sur la dépendance", qui "illustrerait parfaitement les nouvelles solidarités".